

Procès verbal

Séance publique du conseil municipal du 9 juin 2016

Le conseil municipal a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour contenant une note pour chaque dossier et adressée le 3 juin 2016.

La séance publique est ouverte à 20h00 sous la présidence de Monsieur AIGNEL Jacky, maire.

A l'ouverture de séance :

Nombre de conseillers	
En exercice	100
Présents	63
Pouvoirs	15

Etaient présents : AIGNEL Jacky, AIGNEL Jean Yves, AIGNEL Jocelyne, AIGNEL Maryline, AVENEL Josiane, BADOUAL Louissette, BECKER Patrick, BERTRAND David, BEUNEL Nicolas, BIZEUL Mathieu, CARADEUC Gilles, CARADEUC Pierre, CHAPIN Bernard, CHERDEL Franck, CHEREL André, CHERIAUX Alain, CHEVALIER Pascal, COLLET Nicole, COLLEU Patrick, COLLEU Rémi, COMMAULT Gilles, COMMAULT Michel, COUPE Christian, DABOUDET Gérard, DIEULESAINT Karine, GREPAT Daniel, HINGANT Arlette, HARNOIS Christophe, LABBE Jean Luc, LEFEUVRE Daniel, LEJEUNE Jean François, LETONDEUR Martine, LOUAIL-URVOY Annie, MASSOT Marie Thérèse, MICHEL Philippe, OLLIVROT Jean-Paul, PELAN Martine, PERRIN Claude, PERRIN Yvon, PLESTAN Eric, POIDEVIN Chantal, POILVERT Jean Pierre, PRESSE Nathalie, PRISE Marylène, RAULT Delphine, RAULT Gilles, RECOURSE Yvon, ROBERT Bernard, ROCABOY Roselyne, ROUILLE Guy, ROUILLE Sylvie, RUELLO Loïc, SAUVE Joseph, SCEUIL Fabienne, SIMARD Yveline, SOULABAIL Béatrice, SOULABAILLE Nathalie, TARDIVEL Alain, TERTRE Rémy, ULMER Michel, UZURET Chantal, VIVIER Josette, WATTEBLED Christian.

Etaient absents en ayant donné pouvoir : AIGNEL Françoise ayant donné pouvoir à RAULT Gilles, AVELINE Catherine ayant donné pouvoir à COLLEU Rémi, BEUREL Yvon ayant donné pouvoir à SAUVE Joseph, COLLET Denis ayant donné pouvoir à SOULABAILLE Béatrice, de LEUSSE Pierre ayant donné pouvoir à ULMER Michel, FONTAINE Jocelyne ayant donné pouvoir à CHAPIN Bernard, GORDON Linda, ayant donné pouvoir à UZURET Chantal, GRIPPAUDO Marie Thérèse ayant donné pouvoir à DABOUDET Gérard, HANDAYE Olivier ayant donné pouvoir à ROCABOY Roselyne, KERSANTE Serge ayant donné pouvoir à PERRIN Claude, LE CERF Jean ayant donné pouvoir à HARNOIS Christophe, LEMAITRE Anne Marie ayant donné pouvoir à OLLIVROT Jean Paul, MOISAN Valérie ayant donné pouvoir à ROUILLE Sylvie, PRISE Hubert ayant donné pouvoir à GREPAT Daniel, ROCHARD Eric ayant donné pouvoir à BIZEUL Mathieu.

Etaient excusés : FABLET Michel, FISSEUX GADAIS Sylvie, SOULABAILLE Thomas, VERON Marie Hélène

Etaient absents : BERRUYER Jacques, BESNARD Daniel, BRIEND David, BUHAN Pierre Yves, HENRY Olivier, HUBERT Jessica, HUET Alain, KERDRAON Ronan, LE BRETON Daniëlle, LEBON Jeremy, LESAGE Bernard, MOISAN Michel, NOGUES Marc, RIOLON Bruno, ROBERT Loïc, ROUXEL Stéphanie, SAGORY Julien, THOMAS-NUSSBAUMER Séverine,.

Secrétaire désigné avec l'approbation de l'assemblée pour la durée de la séance : PRESSE Nathalie

1 A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal adopte le procès verbaux des conseils du 14 mars et du 12 mai 2016.

2 Décisions prises par le maire

Service	Objet	Montant
Education	Camping La Tranche sur mer	606,00
Education	Activités nautiques La tranche sur Mer	774,00
Culturel	Gratuité du concert de SiiAn pour la fête de la musique du mardi 21 juin 2016	500,00
Services techniques	Avenant n° 1 au marché de construction d'une halle sportive sur la commune déléguée Le Gouray : lot 2 Maçonnerie – entreprise Le Coq	1600,00 HT
Association	Location terres Mr Latouche pour festival de jonglerie	150,00 €

3 Travaux :

31 Accessibilité

Monsieur le maire rappelle que l'aménagement de la voirie est une obligation décrite dans la loi de 2005 concernant l'autonomie des personnes à mobilité réduite et qu'un plan d'aménagement doit être réalisé (PAVE) sur toutes les voiries intérieures des bourgs des communes déléguées.

Le PAVE de la commune déléguée de SAINT JACUT demande la validation de sa planification des travaux et de leurs financements.

SAINT JACUT : 32 400 €

2017 : 11 200 euros

2018 : 12 080 euros

2019 : 9 120 euros

Pour : 78

Monsieur le Maire signale aux membres présents que les dossiers de demande de validation des agendas programmés (AD'AP) prévoyant le programme, le financement et l'échéancier des travaux d'accessibilité entrepris après le 1^{er} janvier 2015 sont constitués pour les communes déléguées de :

Pour : 78

COLLINEE : 35 300 €

- 2017 : 14 350 euros
- 2018 : 9 850 euros
- 2019 : 11100 euros

LANGOURLA : 50 650 €

- 2017 : 16 900 euros
- 2018 : 17 100 euros
- 2019 : 16 650 euros

LE GOURAY : 51 295 €

- 2017 : 27 420 euros
- 2018 : 11 075 euros
- 2019 : 12 800 euros

SAINT JACUT : 27 100 €

- 2017 : 9 750 euros
- 2018 : 8 550 euros
- 2019 : 8 800 euros

Au titre de la commune de LE MENE pour les établissements recevant du public (ERP) dont la responsabilité incombait à l'ancienne communauté de commune : 28 200 €

- 2017 : 5 850 euros
- 2018 : 7 150 euros
- 2019 : 15 200 euros

32 Assurance dommage ouvrage pour le marché de la salle de sport de Plessala :

Le Conseil municipal est appelé à se prononcer sur l'opportunité d'une couverture risques de

Pour : 78

33

ce projet par la mise en œuvre d'une assurance Dommages d'Ouvrage.

Pour : 78

Voirie : marché de débroussaillage

Sur proposition de la commission voirie il est proposé l'élaboration d'un marché de prestation de services pour l'année 2016 selon les critères suivants :

Lot	Désignation	Estimation heures machines	Tranche optionnelle (en heures / machines)
Lot 1	Plessala	200	50
Lot 2	St Goueno / St Gilles	190	50
Lot 3	Le Gouray	130	50
Lot 4	Collinée / St Jacut	160	50
Lot 5	Langourla	120	50
Total		800	250

34

Voirie : marché de balayage mécanique

Sur proposition de la commission voirie il est proposé l'élaboration d'un marché de prestation de services pour une durée de trois années selon les critères suivants :

Pour : 78

Localisations	Estimation heures lors d'une intervention	Fréquence annuelle de passage	Périodes
Plessala	7	3	1 fois en sortie hivers, 1 fois été, 1 fois à l'entrée de l'hiver
St Goueno / St Gilles / St Jacut	6	3	
Le Gouray / Langourla	6	3	
Collinée	7	3	

35

Voirie : marché de point à temps

Sur proposition de la commission voirie il est proposé la mise en œuvre par un prestataire privé après mise en concurrence de :

- 3 journées de Point à Temps (PAT).
- 10 Tonnes de Point à Temps automatique (PATA)

Pour : 78

4

Education :

41

Cycle de natation

Sur proposition du Maire adjoint en charge de l'éducation il est proposé qu'à partir de septembre 2016, la commune du Mené prenne en charge le transport et l'entrée à la piscine pour tous les élèves de CP, CE1 et CE2 ainsi que les classes à double niveaux ou multi-niveaux avec soit des élèves de maternelles - CP, ou CE2 – CM.

Pour : 78

42

Séjours jeunes

Le secteur jeunesse de la Commune Le Mené propose 2 séjours pour les jeunes de 12 à 17 ans.

1. Du 18 au 26 juillet 2016, 6 jours à La Tranche sur Mer (85) pour découvrir des activités nautiques. 12 jeunes.
2. Du 22 au 26 août 2016, 5 jours à Muzillac (56) pour pratiquer des activités de plein air. 16 jeunes.

Sur proposition du Maire adjoint en charge de l'éducation, le conseil municipal est invité à se prononcer sur la participation des familles aux séjours :

	Jeune habitant la commune	Tarif extérieur
Séjour La tranche Sur mer	120,00€	140,00€
Séjour Muzillac	100,00€	120,00€

Pour : 78

5

Finances – ressources humaines :

51

DM n°1 immobilier à vocation artisanal et commercial

Le Maire propose de modifier le budget immobilier à vocation artisanale et commerciale afin de permettre les écritures d'amortissement suite au changement de norme comptable.

Pour : 78

Compte	Dépenses		Recettes	
	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
FONCTIONNEMENT				
D-023	8 962,00 €			
D-6811		8 962,00 €		
Sous-Total	8 962,00 €	8 962,00 €		
INVESTISSEMENT				
R-021			8 962,00 €	
R-28131 (040)				7 483,00 €
R-28157 (040)				1 479,00 €
Sous-Total			8 962,00 €	8 962,00 €
Total Général	0,00 €		0,00 €	

52

Création/suppression de postes

Monsieur le Maire propose :

- la création d'un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint administratif de 2ème classe à compter du 14 août 2016,
- le recrutement d'un emploi d'avenir à compter du 13 juin 2016,
- la suppression du poste de contractuel d'Attaché territorial à compter du 14 août 2016
- de modifier ainsi le tableau des effectifs,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

53

Pour : 76
Abst : 2

Pour : 78

Conventionnement services civiques

Le conseil municipal est invité à autoriser le Maire à déposer une demande d'agrément pour accueillir des jeunes en service civique.

54

Pour : 74
Abst : 4**Acquisition de véhicules pour les services techniques**

Le Conseil municipal est appelé à se prononcer :

- Sur l'acquisition d'un véhicule Renault Kangoo 1.5 DCI 70, année 2009, 109 000 kms auprès du garage EURL des hauts champs, 6 Rue des hauts champs, Plessala, 22330 LE MENE, pour un montant de 5200 € HT.
- Sur l'acquisition d'un véhicule IVECO DAILY BENNE, moteur de 150 cv, roues jumelées, 100 200 kms, année 2008, pour le prix de 15960 € TTC, auprès du groupe Martemat

6

61

Développement économique :

Pour : 78

Aide aux entreprises

Conformément à la délibération de la Communauté de Communes du Mené du 23 mai 2012 et au regard des dossiers de demandes de subventions transmis, la commission économique propose d'attribuer :

- une subvention d'un montant de 20 000 € à Monsieur Yohann Renault (SCI Korrigans Daou et SARL Les Korrigans) pour une dépense subventionnable de 120 000 € HT, sous réserve de la délivrance du permis de construire. En remplacement de celle précédemment accordée le 24 juin 2015.
- une subvention d'un montant de 4 018 € à Madame Annie Tertre (salon de coiffure

62	<p>Nora Coiff' pour une dépense subventionnable de 20 092 € HT ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - une subvention d'un montant de 9 000 € à Madame Elisabeth Conan (Le Café des Amis) pour une dépense subventionnable de 45 000 € HT. 	Pour : 78																
7	<p><u>Aide à l'agriculture</u></p> <p>Conformément aux délibérations de la Communauté de Communes du Mené du 30 janvier 2013 et du 25 mars 2015, la commission économique propose d'attribuer à Monsieur Jean-Loup Rocaboy une subvention d'un montant de 6 000 €.</p>																	
71	<p>Environnement :</p>																	
	<p><u>Unité de traitement d'eau de Collinée :</u></p>																	
	<p><u>- Avenant MSE au marché du forage de la Petite Côte</u></p> <p>Le conseil est informé d'une proposition d'avenant au marché signé par la commune de Collinée.</p> <p>Montant initial du marché :</p> <table data-bbox="284 752 783 842"> <tr> <td>Tranche ferme :</td> <td>53 660,00 €</td> </tr> <tr> <td>Tranche conditionnelle :</td> <td>674 040,00 €</td> </tr> <tr> <td>Option n° 1 :</td> <td>28 500,00 €</td> </tr> </table> <p>Avenant :</p> <table data-bbox="284 875 783 936"> <tr> <td>Tranche conditionnelle :</td> <td>105 500,00 €</td> </tr> <tr> <td>Option 1 : injection de CO² :</td> <td>3 900,00 €</td> </tr> </table> <p>Nouveau montant du marché :</p> <table data-bbox="284 969 783 1059"> <tr> <td>Tranche ferme :</td> <td>53 660,00 €</td> </tr> <tr> <td>Tranche conditionnelle :</td> <td>779 540,00 €</td> </tr> <tr> <td>Option n° 1 :</td> <td>32 400,00 €</td> </tr> </table>	Tranche ferme :	53 660,00 €	Tranche conditionnelle :	674 040,00 €	Option n° 1 :	28 500,00 €	Tranche conditionnelle :	105 500,00 €	Option 1 : injection de CO ² :	3 900,00 €	Tranche ferme :	53 660,00 €	Tranche conditionnelle :	779 540,00 €	Option n° 1 :	32 400,00 €	
Tranche ferme :	53 660,00 €																	
Tranche conditionnelle :	674 040,00 €																	
Option n° 1 :	28 500,00 €																	
Tranche conditionnelle :	105 500,00 €																	
Option 1 : injection de CO ² :	3 900,00 €																	
Tranche ferme :	53 660,00 €																	
Tranche conditionnelle :	779 540,00 €																	
Option n° 1 :	32 400,00 €																	
	<p><u>- Avenant SAFEGE au marché de maîtrise d'œuvre du forage de la Petite Côte</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Montant initial du marché : 22 200,00 € calculé sur la base d'un montant estimatif des travaux de 500 000 € (taux de 4.44 %) - Avenant en phase APD au regard de la modification du montant estimatif des travaux : 14 372,00 € (taux de 4.2 % sur un montant estimatif de travaux de 866 000,00 €) - Nouveau montant du marché : 36 372,00 € 																	
72	<p><u>- Etude de demande de distribution d'eau du captage de la Petite Côte</u></p> <p>Le conseil municipal est invité à valider la proposition de la société SAFEGE pour un montant de 3 320,40 € HT</p>	Pour : 78																
	<p><u>Marché de travaux de réhabilitation du réseau d'eau à Collinée</u></p>																	
	<p>Trois entreprises ont été consultées :</p> <table data-bbox="284 1518 810 1608"> <tr> <td>Offre entreprise Lopin :</td> <td>80 772,00 € HT</td> </tr> <tr> <td>Offre SADER :</td> <td>76 013,00 € HT</td> </tr> <tr> <td>Offre Le Du :</td> <td>78 566,00 € HT</td> </tr> </table>	Offre entreprise Lopin :	80 772,00 € HT	Offre SADER :	76 013,00 € HT	Offre Le Du :	78 566,00 € HT											
Offre entreprise Lopin :	80 772,00 € HT																	
Offre SADER :	76 013,00 € HT																	
Offre Le Du :	78 566,00 € HT																	
73	<p>Le conseil est invité à retenir la proposition de la SADER pour un montant de 76 013,00 e HT.</p>	Pour : 78																
74	<p><u>Projet d'arrêté de création du syndicat d'eau de Caulnes – La Hutte – Quélaron »</u></p> <p>Le conseil est invité à se prononcer sur l'arrêté préfectoral de fusion des trois syndicats d'eau</p>	Pour : 78																
75	<p><u>Acquisition d'une parcelle pour la station de Plessala</u></p> <p>Le conseil est invité à se prononcer sur l'acquisition de la parcelle 333 section YD de 262 m² adjacente à la station d'épuration de Plessala.</p>	Pour : 78																
	<p><u>Marché de curage de l'étang de Saint Gilles</u></p> <p>Le conseil est informé des résultats de l'étude de l'étang de Saint Gilles du Mené. Il est noté que des travaux doivent être engagés.</p> <p>Le conseil est invité à donner pouvoir au maire pour organiser la consultation du marché de travaux :</p> <table data-bbox="355 2040 1190 2096"> <tr> <td>Lot 1 : curage et profilage du lit du ruisseau – montant estimatif :</td> <td>97 400,00 €</td> </tr> <tr> <td>Lot 2 : traitement et épandage des boues – montant estimatif :</td> <td>22 800,00 €</td> </tr> </table>	Lot 1 : curage et profilage du lit du ruisseau – montant estimatif :	97 400,00 €	Lot 2 : traitement et épandage des boues – montant estimatif :	22 800,00 €													
Lot 1 : curage et profilage du lit du ruisseau – montant estimatif :	97 400,00 €																	
Lot 2 : traitement et épandage des boues – montant estimatif :	22 800,00 €																	

8

Pour : 78

Vie associative et culturelle : crédits aux bibliothèques

Sur proposition de la commission vie associative, il est proposé que pour l'année 2016, chaque bibliothèque conserve le même budget pour les achats et le fonctionnement qu'en 2015.

	Acquisitions	Animations	Equipement	Total (€)
Collinée	2 300	500	500	3 300
Langourla	1 000	500	500	2 000
Le Gouray	2 000	300	200	2 500
Plessala	1 000	250	250	1 500
Saint-Gilles	200	0	0	200
Saint-Gouëno	450	0	50	500
Saint-Jacut	1 300	300	600	2 200
Le Mené	2 500	200	100	2 800
Total (€)	10 750	2 050	2 200	15 000

9

91 Développement durable :

Pour : 78

Simulation électrique

Le Maire rappelle que, parmi les actions inscrites dans le plan TEPCV (Territoires à énergie positive pour la croissance verte), il a été prévu de simuler numériquement la gestion du réseau électrique du territoire pour viser l'autonomie dans ce domaine. L'étude bénéficie d'un taux de subvention de 80 %. La commission propose au conseil de retenir l'offre du CEA Tech pour un montant de 32 000 € HT

92

Pour : 78

Audit de l'école de Collinée

Il est rappelé au conseil que l'école de Collinée a été identifiée comme étant le bâtiment le plus énergivore de la commune Le Mené. A ce titre, des travaux de réhabilitation peuvent bénéficier d'une subvention de 60 % dans le cadre de financements d'état TEPCV.

La commission propose au conseil municipal de donner pouvoir au maire pour organiser la consultation en vue du choix d'un maître d'œuvre.

93

Pour : 78

Travaux sur la chaufferie de Plessala

Le conseil est invité à valider un devis de l'entreprise GMI (Trémoriel) d'un montant de 11 700.80 € TTC nécessaire à la remise en état du système d'acheminement en bois de la chaudière.

94

Pour : 78

Etude mobilité durable

Le conseil est invité à donner pouvoir au maire en vue de réaliser une étude sur la problématique de la mobilité.

95

Pour : 78

Tarif d'achat de bois

La commission propose d'harmoniser le tarif d'achat de bois énergie proposé par des particuliers :

- Bois abattu et accessible bord de route : 12 € / tonne
- Bois sur pied : 6 € / tonne

10.

101 Vie municipale

Pour : 78

Convention avec le SDIS

Le conseil est invité à donner pouvoir au maire en vue d'une convention d'occupation du local des pompiers de Plessala.

102

Pour : 78

Adhésion à l'ADAC

Le conseil municipal est sollicité sur la possibilité la commune de bénéficier des services de l'ADAC (agence départementale d'appui aux collectivités territoriales). Créée officiellement le 21 décembre 2012 à l'initiative du Département l'ADAC 22 est un établissement public administratif dont la vocation est l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités

territoriales. Cette assistance s'effectue dans les domaines suivants :

- Assainissement collectif
- Bâtiment
- Voirie et aménagement urbain

L'adhésion annuelle à l'ADAC s'élève à 0.70 € / habitant.

11. Le maire invite le conseil émettre un avis favorable à cette adhésion.

111 **Habitat :**

Pour : 78

PIG précarité énergétique et adaptation au handicap.

Michel Ulmer rappelle que la Communauté de Communes anime un programme d'intérêt général (PIG) sur la précarité énergétique et l'adaptation au handicap depuis 2012.

Le bénéfice des aides relatif aux améliorations énergétiques est conditionné au fait qu'une collectivité locale verse une subvention d'un montant minimum de 500 € par dossier.

Le conseil municipal est invité à valider le versement d'une subvention de 500 € à chaque bénéficiaire du programme.

Questions diverses

Pour : 78

Plan départemental des itinéraires de randonnée

Monsieur Le maire soumet au conseil municipal le courrier du Président du conseil départemental lui demandant d'émettre son avis sur la mise à jour du plan départemental des itinéraires de promenade et randonnées et de délibérer sur l'inscription à ce plan des chemins concernés, conformément à l'article L361.1 du code de l'environnement.

Décision modificative budget eau

Afin de pouvoir annuler la créance d'un usager liée à un défaut du réseau, Monsieur le Maire propose la DM n°1 :

Article 673 dépenses : 6 000€

Article 7011 recettes : 6 000€

Pour : 78

Subventions aux associations :

Sur proposition de la commission vie associative, Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le reliquat de subvention aux associations au titre de l'année 2016

Pour : 78

ASSOCIATIONS	DEMANDE	PROPOSITION	COMMENTAIRES
ILE AUX ENFANTS	300 €	300 €	
RECYCLE-RI		300 €	
COMITE MENE LA FETE		300 €	
MENE JAZZ	500 €	300 €	
APE PLESSALA		300 €	
AMIC-LAIQUE PLESSALA		500 €	
MELANVRANFOOT	1 000 €	1 000 €	
COMICE AGRICOLE PLOUGUENAST		500 €	
4L PHILANTHROPE		350 €	
Les pays'ans 4L		350 €	
Equipage 605 – Antoine Breton		350 €	
PLACE A LA DANSE PLESSALA		500 €	complément subvention
AMIC,POMPIERS PLESSALA		190 €	
HORS TERRITOIRE			
AFSEP		50 €	
MFR-MONTAUBAN-BTGNE		30 €	1 élève
Chambre des métiers PLOUFRAGAN		90 €	3 élèves
CFA PLERIN		120 €	4 élèves
CFA ILLE ET VILAINE		30 €	1 élève